

QUELQUES RÈGLES CONCERNANT LE PLURIEL

Règle générale -> + EN

Attention aux changements orthographiques !!!

- * 1 seule voyelle + 1 consonne : je double la consonne (ex : rat -> ratten)
- * 2 voyelles identiques + 1 consonne : je supprime 1 voyelle (ex : schaap -> schapen)
- * 2 voyelles identiques ou différentes + s : s-> z (ex: muis - muizen) !! (vis ->vissen)
- * 2 voyelles identiques ou différentes + f : f-> v (ex: graaf ->graven) !! (giraf ->giravfen)

Quand le nom se termine par une voyelle -> +'S

(ex : zebra -> zebra's)

Quand le nom se termine par « e, el, em, en, er » -> +S

(ex : tijger -> tijgers)

!!! (beer -> beren) -> règle générale car il ne peut y avoir qu'un seul « e »